

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 80 4 50 8 — 15 —
Etranger » 3 20 9 — 16 — 30 —

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 » la ligne
L'Etranger... 25 » ou
Reclames... 50 » son espace.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le conseil de guerre de Paris condamne Bolo à mort. Déclarations de lord Balfour sur la paix. Arrestation du colonel Repington. Démission du gouvernement polonais.

Hier, le conseil de guerre de Paris a terminé l'affaire Bolo et a condamné Paul Bolo à mort. On supposait que le défenseur, l'avocat Salles, prendrait pour thème de sa plaidoirie que l'accusé, tout en exposant la France à un grave danger par les intelligences qu'il avait nouées avec l'ennemi, n'avait cependant abouti qu'à commettre vis-à-vis de l'Allemagne une gigantesque escroquerie.

La condamnation à mort de Bolo est une terrible épée de Damoclès pour ceux dont nous venons de citer les noms.

A la Chambre des communes d'Angleterre, où l'on discutait la réponse à faire au discours du trône, un député a proposé d'exprimer le regret que le gouvernement eût déclaré qu'il n'y avait rien autre chose à faire que de poursuivre la guerre.

Lord Balfour a répondu à l'opposant. Il a défendu la déclaration gouvernementale, et il a répété ce qu'avait dit M. Lloyd-George au sujet des discours du chancelier allemand et du comte Czernin : quelqu'un pourrait-il m'indiquer un passage du plus pacifique de ces discours, qui donne la moindre satisfaction aux Alliés ?

Le conseil de guerre de Versailles eût prononcé qu'il n'y avait qu'à continuer la guerre, le gouvernement anglais ne concluait nullement de là qu'aucune démarche ne dût être entreprise par les belligérants pour tenter d'aboutir à des négociations.

Le colonel Repington, le célèbre critique militaire du Times, qui a passé au Morning Post à la suite de divergences de vues avec la direction du Times sur la politique gouvernementale, a été arrêté pour avoir publié les décisions secrètes de la conférence des Alliés, à Versailles. L'arrestation du colonel Repington a produit à Londres une émotion considérable.

On annonce, de Jassy, que le général Mackensen a donné un délai de quarante-huit heures pour répondre à l'ultimatum allemand adressé au gouvernement roumain. Berlin a démenti la première nouvelle de l'ultimatum, donnée par l'agence Havas. Les éléments germanophiles de Bucarest et de Jassy auraient-ils fait comprendre qu'il valait mieux procéder en douceur et leur laisser le temps de redevenir prépondérants dans les

conseils de la nation ? M. Carp sera l'homme de la situation, et le roi sera épargné pourvu qu'il souscrive aux conditions allemandes. Afin de compenser la perte de la Dobroudja, qui est accordée aux Bulgares, on donnerait à la Roumanie la Bessarabie, détachée de la Russie.

Ainsi s'esquisse la politique allemande, qui est de prendre sous sa protection les pays qui tournaient dans l'orbite de l'empire des tsars et ceux qui naîtront à une vie indépendante par la désagrégation de cet empire. Nous serions étonné qu'elle ne cherchât pas à calmer l'effervescence de la Pologne, qu'on a eu la maladresse d'irriter en favorisant l'Ukraine à ses dépens.

Le 12 février a eu lieu, à Varsovie, une séance du ministère et du Conseil de Régence, qui a duré plusieurs heures. Les débats ont eu naturellement pour objet les derniers événements politiques et, particulièrement le traité de paix avec l'Ukraine. Le soir même, le président du Conseil, M. Kucharszewski, a remis au Conseil de Régence la démission du cabinet. Le président Kucharszewski devait remettre, le 13 février, des déclarations motivées, à ce sujet, au Conseil de Régence.

De plus, le Conseil de Régence a été informé que trois délégués du commandant des troupes polonaises en Russie, le général Dowbor-Musnicki, devaient arriver, le 13 février, à Varsovie, avec une mission spéciale.

Le Conseil national du parti socialiste français se réunira dimanche. Le Temps appréhende ce qui pourrait sortir de cette assemblée, car les socialistes dissidents, ou pacifistes, de la Fédération parisienne, se sont assurés la majorité dans la délégation de cette Fédération. Ils proposeront la convocation d'une assemblée générale du parti, préconiseront la conclusion rapide de la paix, sans conquêtes ni indemnités, demanderont que les députés socialistes votent à la Chambre contre les crédits pour la guerre et qu'aucun socialiste n'accepte de faire partie du gouvernement à aucun titre ; enfin, ils réclameront la confiscation pure et simple des fortunes réalisées du fait de la guerre. C'est le député Longuet, petit-fils de Karl Marx, qui soutiendra ces thèses.

Le Temps sonne le ralliement de la démocratie française contre l'offensive du bolchévisme international.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le patriarche de Jérusalem

Les journaux catholiques italiens publient les renseignements suivants sur Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem, afin de couper court aux polémiques. Quelques jours avant la prise de Jérusalem, le vénéré prélat fut invité par les autorités ottomanes à quitter la ville. On usa envers sa personne des égards que permettaient les circonstances. Il se rendit à Nazareth, en automobile, escorté d'un officier allemand et de soldats turcs. Avant son départ, il avait été autorisé à nommer un vicaire qui le remplacerait à Jérusalem dans l'administration religieuse du patriarcat. Ce vicaire général est actuellement en fonctions. Après l'entrée des Anglais à Jérusalem, le Saint-Siège intervint auprès du gouvernement

ture en faveur de Mgr Camassei. Il fut convenu que le patriarche serait laissé libre de rentrer à Jérusalem ou d'aller à Rome. Mgr Camassei, informé de cette décision, a préféré rester pour le moment à Nazareth, où il reçoit une hospitalité convenable au couvent des Franciscains.

Le Pape quitterait-il Rome ?

Un peu d'histoire

Lugano, 13 février. Si l'agitation contre le Saint-Siège va croissant en Italie, la nouvelle donnée par un correspondant du Politiken, de Copenhague, suivant lequel il serait possible que cette agitation aboutisse à la suppression de la loi des garanties et au départ du Pape de Rome, est fort sujette à caution. La Liberté a bien fait de mettre ces nouvelles en quarantaine.

Ce n'est pas avec la Chambre actuelle que la loi des garanties risque d'être supprimée ; il faudrait pour cela une révolution du genre de celle qui a changé la face de la Russie, et l'Italie n'est pas mûre pour ces sortes d'expériences. D'ailleurs, le royaume n'a aucun intérêt à cette suppression. Les raisons qui militent en faveur du maintien sont d'une évidence qui crève les yeux des sectaires les moins intelligents. Si, à l'épreuve, la loi s'est montrée très défectueuse ; si l'on ne peut être enchanté de son application, il faut néanmoins reconnaître que le statu quo vaut mieux que l'absence de toute garantie.

Mais admettons un instant que l'hypothèse de la suppression de la loi, que le droit constitutionnel italien déclare fondamentale, se réalise ; l'abandon de Rome par le Souverain Pontife ne devrait pas moins être considéré comme extrêmement improbable. Le Vicaire de Jésus-Christ réside à Rome, non point par une concession du gouvernement, mais jure proprio. Il n'est pas l'« hôte », plus ou moins agréable, de Rome ; mais — ainsi que l'ont déclaré solennellement les évêques du monde entier réunis à Rome en 1862 — il y habite « en son domaine propre », en souverain de droit divin. Le tombeau de Saint-Pierre est confié à sa garde ; il constitue son trône, et s'il le fallait, l'autel de son sacrifice.

N'est-ce pas le lieu de rappeler un événement qui constitue l'une des belles pages de la vie du cardinal Mermillod, cette gloire de l'Eglise et de la Suisse, au XIX<sup>me</sup> siècle ? Cet événement est retracé dans un article consacré par la grande revue romaine, la Civiltà cattolica, en 1895, au 25<sup>me</sup> anniversaire de la conquête de Rome.

L'article est dû à la plume du Père Raphaël Ballerini, S. J., l'un des plus anciens rédacteurs de la Civiltà, qui paraissait alors à Florence. Le Père Ballerini jouissait de la plus grande confiance de Pie IX, qui lui confia maint document important de ses archives.

Voici ce qu'écrivit le distingué Jésuite : « Un soir extraordinairement froid de l'hiver de 1872, je reçus la visite inattendue de Mgr Gaspard Mermillod, en ce temps-là évêque de Genève, avant de devenir cardinal. Il était enveloppé dans une vaste fourrure. Je le recevais avec grand plaisir, car, depuis la clôture du concile du Vatican, nous ne nous étions plus rencontrés.

« A mon étonnement de le voir à Florence, à une heure si avancée et dans une pareille saison, mon visiteur me déclara : « Je suis en route pour Rome, et, entre deux trains, j'ai voulu venir vous saluer. J'ai une affaire extrêmement importante et délicate à traiter avec le Saint-Père, et il m'a paru convenable d'en conférer amicalement avec vous et d'entendre votre avis.

« Et Mgr Mermillod me raconta que, au cours des événements de 1870-1871, dans ses voyages à travers l'Europe, il avait vu des notabilités de l'Eglise et de la politique ; puis que, un congrès secret de catholiques éminents de divers pays avait eu lieu à Genève, et qu'on y avait décidé de faire connaître au pape Pie IX l'opportunité (convenienza) qu'il y aurait pour lui de quitter Rome et d'accepter l'hospitalité qui lui était gracieusement offerte par M. Thiers, président de la République française, au château de Pau, à la frontière espagnole.

« Mgr Mermillod m'exposa sommairement les raisons qui militaient en faveur de l'acceptation de cette proposition et qu'il avait le mandat de soumettre au Saint-Siège.

« Comme j'écoutais en silence, mon visiteur ajouta : — Eh bien ! qu'en dites-vous ? Croyez-vous que le Pape appréciera nos arguments ?

« Qu'il saura les apprécier, je n'en doute point. Pie IX est fort avisé. Mais qu'il se rendra à vos raisons et qu'il quittera Rome, je n'ose pas le conjecturer.

« Et pourquoi ? — Oh ! pourquoi ? C'est d'abord qu'il se trouve chez lui, et que celui qui est entré dans la maison l'a fait par la violence. Meior est conditio possidentis. Si cet argument paraît avoir peu de poids aujourd'hui, il en aura beau-

coup dans l'avenir. Il y a, ensuite, un autre argument, de nature divine, celui-là, et que le Pape seul peut faire connaître. Vous, Monseigneur, vous agissez en serviteur et en fils très dévoué de Pie IX, en lui exposant toutes les raisons que vous êtes chargé de lui communiquer pour qu'il se soustraie à l'oppression ennemie, et vous le ferez avec une éloquence digne de vous. Quant au reste, vous viendrez m'en reparler, si cela vous plaît, à votre tour.

« Une semaine après, Mgr Mermillod repassait par Florence et nous nous revîmes.

« Je reviens content, me dit-il, d'avoir accompli mon devoir de la façon la plus scrupuleuse. Ah ! quel saint homme, quel homme de Dieu que Pie IX ! Il m'accorda audience aussitôt et m'accueillit avec une bonté toute paternelle. Il écouta tout avec une profonde attention. Puis, il me dit que les raisons que je venais de lui exposer étaient extrêmement graves ; qu'il fallait lui donner du temps pour réfléchir, et aussi pour prendre conseil. « Ne quittez pas Rome, conclut le Saint-Père. Dans quelques jours, je vous rappellerai.

« Il en fut ainsi. Lorsque je me représentai au Valican, il me déclara : « Cher Monseigneur, je vous remercie de grand cœur de ce que vous êtes venu m'exposer, au nom de tant de hautes personnalités catholiques, les raisons de politique et de prudence qui devraient persuader au Pape de quitter son siège. Je les ai examinées avec un grand soin ; j'ai prié ; je les ai pesées minutieusement par quelques cardinaux jouissant de ma confiance toute particulière. Leur avis a été que je devais partir. J'ai réfléchi encore à cet avis ; à la vérité, je n'ai rien trouvé qui s'y opposât. J'admets les raisons qu'on m'indiqua ; je trouve très juste la proposition qu'on me fait. Et pourtant, une raison, une seule, m'empêche d'y accéder. Je vais vous la dire en toute sincérité. Devant Dieu, je ne me sens pas poussé à quitter Rome, comme je m'y suis senti poussé en novembre 1848. C'est la seule raison qui me retient dans la Ville éternelle.

« Voilà, Monseigneur, ai-je déclaré à l'évêque de Genève, la raison d'ordre divin, que personne ne pouvait connaître, en dehors du Saint-Père. Contre toute raison humaine de prudence ou de politique, Dieu veut que le Pape reste à Rome. Plus tard, si nous sommes encore en vie, nous verrons pourquoi les voles du Seigneur ne sont pas comme celles des hommes.

« Ainsi soit-il ! s'écria, en terminant, Mgr Mermillod. Le Pape est guidé par Dieu ! »

Un incident diplomatique à propos du procès Vuille

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie la note suivante :

« Au mois d'avril de l'année dernière, l'avocat Vuille avait organisé, à Genève, une exposition de tableaux du peintre hollandais Raemaekers. La plupart de ces tableaux contenaient, soit par leurs scènes qu'ils représentaient, soit par leurs légendes, des injures à l'adresse de l'empereur d'Allemagne et de l'armée allemande. Des poursuites judiciaires, dirigées contre Vuille, pour avoir organisé cette exposition, se sont terminées, le 1<sup>er</sup> février de cette année, par l'acquiescement de l'accusé.

« L'avocat Vuille trouva l'occasion, au cours des débats, d'adresser de nouvelles et graves offenses à l'empereur, à son gouvernement et à l'armée allemande.

« Le Conseil fédéral suisse a fait exprimer, comme nous l'apprenons, par le président de la Confédération, au ministre d'Allemagne à Berne, ses vifs regrets pour les injures prononcées par l'accusé au cours des débats. Le Conseil fédéral a fait étudier la question de savoir si l'on pouvait intenter une action judiciaire contre Vuille, pour les expressions qu'il avait employées devant le tribunal et pour lesquelles la cour lui a adressé un blâme. On doute cependant qu'il existe un texte de loi autorisant ces poursuites. On doute également qu'il soit possible, d'après la loi suisse, de demander la révision d'un jugement d'acquiescement.

D'après les renseignements de l'Agence télégraphique suisse, ces assertions de la Gazette de l'Allemagne du Nord sont conformes à la réalité. Le Conseil fédéral, sans pouvoir s'ingérer, comme autorité politique, dans une discussion sur le jugement du tribunal, a fait exprimer au gouvernement allemand ses vifs regrets pour les offenses adressées par Vuille, au cours des débats, contre l'empereur d'Allemagne. Le Conseil fédéral ne regrette pas moins vivement que le président du tribunal n'ait pas mis fin immédiatement à ces injures et que le tribunal n'ait adressé au blâme à l'accusé que le jour suivant.

Joffre élu à l'Académie française

Paris, 14 février. (Havas.) — Le maréchal Joffre a été élu à l'Académie à l'unanimité.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 13 février. Communiqué français du 14 février, à 3 h. de l'après-midi : Une tentative allemande sur un petit poste français au nord de Parny-Ellain a échoué. Vive activité des deux artilleries dans la région est de Reims. En Champagne, dans un large coup de main, les batteries américaines ont donné un appui très efficace. Les troupes françaises ont organisé les positions conquises dans la région sud-ouest de la butte du Manil. Le chiffre des prisonniers faits par les Français actuellement dénombrés dépasse 150. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué allemand du 14 février : Les Anglais et les Français ont continué leurs reconnaissances sur de nombreux points du front. Au nord de Lens et en Champagne, ces reconnaissances ont provoqué de violents combats. Les Français se sont établis dans un saillant de nos positions au sud-est de Tahure. Sur les hauteurs de Meuse, l'infanterie a ramené des prisonniers. Rien de nouveau à signaler sur les autres théâtres de la guerre.

Journal du 14 février. Communiqué français du 14 février, à 11 h. du soir : Au nord-ouest et à l'est de Reims, nous avons exécuté des coups de main et ramené des prisonniers. En Champagne, activité assez grande des deux artilleries. Nos batteries ont pris sous leur feu et dispersé un fort rassemblement ennemi qui allait au nord de la Tormoise. Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais du 14 février, à 8 h. 50 minutes du soir : Ce matin, au petit jour, les troupes canadiennes ont de nouveau exécuté avec succès un coup de main sur les tranchées ennemies de Lens. Elles ont infligé de nombreuses pertes aux Allemands, fait quelques prisonniers et capturé deux mitrailleuses. Nous n'avons subi aucune perte. Dans la journée, nos patrouilles de la partie sud de notre front ont ramené des prisonniers.

Le généralissime Foch

Paris, 14 février. (Havas.) — Sans qu'il en soit fait publiquement, il est généralement admis que la conférence de Versailles a remis au général Foch la direction générale de toutes les opérations de guerre. (C'est la confirmation de ce que la Liberté a fait pressentir.)

Mort du capitaine Harmsworth

Le capitaine Harmsworth, fils aîné de lord Rothermere, ministre de l'aviation britannique, vient de mourir à Londres, des suites des blessures reçues à la bataille de Cambrai. Le second fils de lord Rothermere avait été tué à la bataille de l'Ancre, le 13 novembre 1916. Le troisième fils et cadet est lieutenant dans l'artillerie de la marine royale.

Agent de police allemand assassiné

Londres, 13 février. Selon une dépêche d'Amsterdam, le Telegram apprend de la frontière qu'un agent de la police secrète allemande a été assassiné à Gand. Les Allemands annoncent que tous ceux qui donneront asile au meurtrier seront fusillés.

Pour les habitants des îles Aland

Stockholm, 14 février. (Agence télégraphique suédoise.) — Un navire brise-glace et le vapeur Runegber sont partis à minuit, accompagnés du cuirassé Thor, pour Aland, afin de ramener les Suédois et les habitants des îles qui se trouvent en danger.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 14 février : Hier, tirs fréquents de destruction des deux artilleries dans le val Judicarie, sur la partie orientale du haut plateau d'Asiago et le long du Piave moyen. Entre Garde et l'Adige, nos hardis soldats traversant heureusement plusieurs réseaux de fils de fer ennemis ont atteint par surprise, en deux points la ligne avancée ennemie, tuant quelques sentinelles et ramenant quelques prisonniers. A l'est de la tête de pont de Capo Site, nous avons détruit, au moyen d'une mine, un poste ennemi avancé dont les occupants ont été tués par l'explosion. Nous avons recueilli quelques fusils.

La guerre sur mer

Le torpillage d'un vapeur espagnol. Madrid, 14 février. (Havas.) — Le conseil des ministres a décrété obligatoires les assurances de guerre sur la vie

des équipages : il a limité le trafic relatif au cabotage.

Il a étudié la question du torpillage du *Ceferino* et a décidé de demander un supplément d'informations, se réservant après cette enquête d'étudier la question de l'envoi d'une nouvelle note à l'Allemagne.

### Les événements de Russie

#### La situation à Pétrograd

Pétrograd, 13 février.

Un mécontentement de plus en plus grand se manifeste dans la capitale. Pendant ces derniers jours, des cortèges se déroulent dans les principales avenues avec des écriteaux et des bannières portant : « Nous voulons du pain ! Empêchez la famine ! » Les commissaires du peuple essaient vainement de mettre un terme à ces démonstrations.

Plus de 4000 manifestants se rendirent le long des quais de la Néva, devant le palais de l'Amirauté, réclamant du pain. Le commandant de police du quartier, entouré de gardes rouges, conduisit la foule dans un dépôt de farine et distribua la quantité trouvée aux manifestants qui en reçurent chacun un quart de livre.

Dans un autre quartier de la ville, plusieurs milliers de manifestants pillèrent un dépôt contenant plus de trois millions de kilos de pommes de terre.

Les commissaires du peuple tentèrent d'empêcher le pillage par l'envoi d'automobiles blindées, mais ce fut en vain.

Le *Ritch* rapporte que plusieurs régiments ayant quitté le front se dirigent sur Pétrograd dans l'espoir d'y trouver des vivres.

#### En Finlande

Stockholm, 14 février.

(Wolff.) — Quelques journaux suédois contenaient, hier, des nouvelles d'après lesquelles de sérieuses divergences de vues auraient surgi entre les soldats russes et les gardes rouges. L'*Aftonbladet* apprend que cette divergence va toujours en s'aggravant. Les marins sont seuls à participer volontiers à la lutte, tandis que les gardes rouges ont engagé des pourparlers avec les troupes de protection, particulièrement à Tammerfors. Selon une autre information, le gouvernement des commissaires russes à Helsingfors s'est vu forcé, en raison de l'opposition qu'il rencontrait, de prendre des mesures pour se maintenir au pouvoir. Le bruit court que Toko, l'un de ces commissaires, aurait entamé des négociations de paix.

Stockholm, 14 février.

(P. T. S.) — Les *Dagens Nyheter* annoncent que le ministre finlandais des affaires étrangères, Vrijö Sirola, et le ministre de l'intérieur, Haakalainen, appartenant tous deux au gouvernement ouvrier, sont tombés entre les mains de la garde blanche, mais que la nouvelle n'est pas encore officiellement confirmée. D'autre part, le professeur Luwam, président du Sénat et chef du parti vieux-finnois, a été tué par les révolutionnaires, ainsi que plusieurs députés de la bourgeoisie.

#### L'affaire des carbures en France

Nos dépêches ont signalé que le conseil de guerre, à Paris, chargé de prononcer sur l'accusation de commerce avec l'ennemi portée contre la Société française des azotes a rendu son verdict d'acquiescement.

Rappelons en deux mots de quoi il s'agissait dans le procès, où il était question de la Société suisse de la Lonza :

La Société des azotes était accusée par le député nationaliste Millevoye d'avoir vendu à l'Allemagne 300.000 tonnes d'un explosif appelé cyanamide, par l'intermédiaire d'une maison suisse. Or, cette maison suisse était la Société de la Lonza. Mais il s'est avéré que la Société des azotes avait fourni non pas 300.000 tonnes, mais 300 tonnes de cyanamide à la Société de la Lonza, en acquiescement d'un engagement et que la Société de la Lonza, loin de songer à en faire profiter l'Allemagne, travailla pour le ministère français de la guerre.

### Condamnation à mort de Bolo

Paris, 14 février.

(Havas.) — A cette audience qui sera probablement la dernière, le public est très nombreux. Il vient écouter la plaidoirie de M<sup>e</sup> Salles, l'avocat de Bolo.

Le défenseur débute en déclarant que, si le conseil est persuadé de la culpabilité de Bolo, il le condamnera, mais que si, comme le défendeur en est certain, un doute subsiste, doute qu'il espère affermir par ses explications, alors le conseil réfléchira. M<sup>e</sup> Salles voit la première preuve de la non-culpabilité de l'accusé dans le fait que Bolo a refusé de signer le papier que lui a présenté M. Charles Humbert et cela formellement, contre la promesse qu'un non-lieu interviendrait en sa faveur. Un autre élément grave a pu faire incliner l'opinion vers la culpabilité de l'accusé ; ce sont les déclarations du général Dubail, mais ces déclarations datent du 9 novembre 1917, c'est-à-dire à l'époque où le rapport du capitaine Bouchardon, notamment, n'était pas fait. Aux dires du défendeur, l'accusation aurait aussi été trop facilement parée des antécédents de l'accusé. M<sup>e</sup> Salles retrace alors les différentes étapes de la vie de Bolo et montre que ce n'est pas d'hier que le pachà est de belles relations. Puis il passe en revue les différentes entreprises de Bolo dans lesquelles celui-ci témoigne d'une activité incontestable et d'une intelligence supérieure. Les bénéfices provenant de ces entreprises ne paraissent nullement exagérés ou déloyaux et expliquent une partie de la fortune de Bolo. En résumé, Bolo a un défaut : il est vaniteux, orgueilleux et bluffeur, mais il est aussi dévoué, charitable et bon cœur. Est-il un traître ? Tel est la question qu'aborde le défendeur.

Si Bolo était coupable, il n'eût pas manqué de franchir la frontière franco-espagnole. Le défendeur rappelle qu'il eût été facile à Bolo de faire plaider « escroquerie » pour éviter l'accusation de « trahison » ; mais Bolo a supplié, à plusieurs reprises, son défendeur de ne pas soutenir cette thèse, qui, pourtant, pourrait le sauver. M<sup>e</sup> Salles voit là un doute sur la culpabilité de Bolo. Il dément que Bolo ait voulu acheter des journaux français pour y mener des campagnes pacifistes. Il examine ensuite les faits suisses et américains.

Concernant les faits suisses, le défendeur remarque que les documents s'y rapportant proviennent tous de la même source impure : Sadiq pachà ; et c'est sur eux que repose toute l'accusation. Concernant les faits suisses, M<sup>e</sup> Salles examine longuement la thèse de Bolo pour expliquer l'existence de son compte sans écriture dans une banque étrangère. Il parle aussi des virements de comptes d'Anvers sur la banque Amsink. M<sup>e</sup> Salles constate que toute la lumière n'a pas été faite sur ce point.

Arrivant au récit de Sottolana, le défendeur dit qu'il ne lui paraît pas parfaitement exact. Le défendeur dit qu'il n'y a pas « une affaire Bolo », mais une « affaire Bonnet rouge, Hanau, Lenoir, Desouches, Humbert, Caillaux ». Il y a un vaste complot dirigé contre la France. Le défendeur ajoute, concernant l'affaire suisse, que la complicité de Cavallini est certaine, ainsi que celle d'Humbert. Il s'étonne même qu'il ne soit pas à côté de Bolo. M<sup>e</sup> Salles conclut qu'on ne peut pas comprendre l'accusation de Bolo, sans la double complicité Caillaux-Humbert.

Concernant les faits américains, M<sup>e</sup> Salles considère les déclarations de Pavenstedt comme invraisemblables. Il pense que de gouvernement américain a été victime d'une mystification, et termine en demandant l'acquiescement de Bolo. L'avocat M<sup>e</sup> Héranlt prend ensuite la défense de Porchère, qu'il montre comme une victime, et demande pour lui aussi l'acquiescement.

Les deux accusés, interpellés par le colonel, déclarent n'avoir rien à ajouter pour leur défense. Le Conseil se retire alors pour délibérer.

Paris, 14 février.

(Havas.) — Bolo a été condamné à mort à l'unanimité. Cavallini a été condamné à la peine de mort par contumace, et Porchère à trois ans de prison.

### Le pacte de Londres et l'Italie

Rome, 14 février.

(P. T. S.) — Au cours de la séance d'hier, le gouvernement a communiqué à la Chambre le texte intégral du pacte de Londres. A ce propos, le *Secolo* écrit que le pacte formule trop d'exigences et qu'on aurait pu renoncer par exemple à l'annexion définitive du Dodécannèse.

### Nouvelles diverses

On mande d'Amsterdam que l'empereur d'Allemagne a l'intention de transférer son quartier général à Spa (Belgique), où il ferait une cure.

Le vice-président du Reichstag allemand a convoqué pour aujourd'hui, vendredi, des représentants de tous les partis, afin d'arrêter l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le vicomte Molono, ministre des affaires étrangères du Japon, parlant à la commission du budget, a déclaré que le gouvernement de Tokio était prêt à donner à la Chine tout le concours nécessaire pour lui permettre de développer son armée.

### Echos de partout

#### LA PRISON DE « LA SANTÉ »

La prison de la Santé, à Paris, connaît la renommée ; on ne compte plus les détenus de marque qui se pressent dans ses cellules. Au temps jadis, tout ce monde eût été vicié par Mazas. Mais Mazas a été démolí il y a quinze ans, et la prison de la Santé, commencée sous le Second Empire, a été agrandie alors pour suffire à l'incarcération de tous les inculpés arrêtés à Paris et même d'un certain nombre de condamnés à des peines légères.

Mais pourquoi l'appelle-t-on « la Santé » ? Parce qu'elle est située dans la rue de ce nom. Lorsque l'administration fit choix, vers 1867, d'un terrain où devait s'élever la nouvelle prison, ce quartier du XIV<sup>e</sup> arrondissement était encore presque désert. Au milieu des vergers et des vignes qu'on y voyait à la fin de l'Empire, s'élevaient seulement les hôpitaux : la Maternité, Lourcine, Cochin, qui dataient de loin ; et des maisons privées où l'on recevait des pensionnaires en vue d'une opération ou d'une convalescence.

C'était bien la colline du bon air, ou de la santé ; d'où le nom donné à l'incarcérable rue. La prison en a hérité, ce qui n'est pas sans provoquer de faciles plaisanteries.

#### MOT DE LA FIN

Un marchand de tableaux à un peintre plutôt médiocre :

— Ami Pigouin, pourquoi vous obstinez-vous à faire des Pigouin ? Faites-moi un Rembrandt... j'ai des demandes de Rembrandt, de la part de trois nouveaux riches.

### Confédération

#### La session des Chambres

Dans la session de quinze jours qui s'ouvrira le 11 mars, les Chambres fédérales discuteront le neuvième rapport du Conseil fédéral sur ses pleins pouvoirs. Elles auront également à se prononcer sur l'initiative socialiste concernant l'impôt direct fédéral.

Il faut y ajouter 31 motions, 16 postulates et 3 interpellations. Le Conseil fédéral aura à s'occuper de l'initiative pour la proportionnelle, ainsi que de la motion Micheli sur l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux.

#### Un conseiller national

##### menacé de mort par nos maximalistes

(P. T. S.) — M. le conseiller national Bopp, le virulent poète-rédacteur de *Bilch*, a reçu, lundi, une lettre de menaces, portant le timbre postal de Bilch. Dans cette lettre, on le menace de le faire sauter prochainement avec sa maison :

« Il ne cesse pas sa campagne contre les socialistes. La lettre est signée : « Un bolchevik suisse. »

### Notre représentation diplomatique

#### La retraite de M. Planta

(P. T. S.) — L'*Intelligenblatt* publie l'information suivante qu'elle tient du palais fédéral : « Nous apprenons que le Conseil fédéral ne s'est pas occupé de la nomination de M. de Planta à un autre poste diplomatique ; il s'est contenté de prendre connaissance de la lettre par laquelle M. de Planta a fait connaître sa démission pour motifs de santé. Les bruits selon lesquels la retraite de ce diplomate serait due à une attitude hostile de la presse italienne sont dénués de fondement. Chaque fois que celle-ci s'est occupée de notre ministre à Rome, elle a parlé de lui dans des termes très élogieux. Un fait est certain, c'est que l'état de santé de M. de Planta exige impérieusement un repos immédiat et prolongé. »

On annonce qu'il est question de M. le Dr Paravicini, chef de la division des affaires étrangères au Département politique, pour la succession de M. de Planta à la légation suisse à Rome.

#### Un ministre suisse à Stockholm

(P. T. S.) — Le décès subit de M. Frykholm, qui remplit depuis de longues années et à la satisfaction complète des autorités fédérales les fonctions de consul de Suisse à Stockholm, pose devant le Conseil fédéral le problème d'une modification de notre représentation diplomatique auprès du gouvernement suédois. Le Conseil fédéral examinera s'il n'est pas préférable d'établir à Stockholm une légation ou, tout au moins, un consulat général.

### CANTONS

#### ZURICH

La population de Zurich. — Zurich compte aujourd'hui 213,200 habitants.

#### BALE-VILLE

Au Conseil d'Etat. — Le Grand Conseil a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. le conseiller d'Etat Blocher, qui quitte la politique pour se vouer à la littérature.

### ARMÉE SUISSE

#### L'armée suisse au cinéma

Berne, 14 février.

Avec l'autorisation de l'état-major, la Société genevoise des Films nous a montré hier soir, au grand cinéma du Gotthard, une série d'intéressants tableaux de la vie militaire en Suisse, pendant cette période de mobilisation continue. Voir l'armée suisse, non seulement dans ses défilés, mais encore dans ses exercices et son dur travail de chaque jour, c'est là le but que s'est proposé cette entreprise patriotique. Civils et militaires ont pris grand plaisir à suivre nos braves troupiers dans les diverses manifestations de leur préparation à la guerre.

Toutes les armes des batailles modernes ont eu leur place dans ce spectacle militaire. Nous avons assisté aux charges de la cavalerie dans des terrains accidentés. Nous avons vu passer de formidables attelages d'obusiers de gros calibre, qu'on a mis ensuite en action sous nos yeux. Avec la nature environnante, nous avons frôlé lorsque ces monstres d'acier ont voulu leur fumée. Les compagnies de mitrailleurs ont travaillé aussi devant nous. Nous avons admiré la célérité avec laquelle leur arme meurtrière se déplace et fonctionne. Les charges à la baïonnette, le lancement des grenades, les vagues d'assaut de l'infanterie sortant des tranchées et soutenues par l'artillerie ont aussi fixé notre attention. Mais que dire surtout des opérations dans la haute montagne, au milieu des tourmentes de neige, sous le regard glacé des géants de nos Alpes ? C'est ici le triomphe de l'endurance et de la hardiesse. C'est aussi le triomphe du pittoresque, avec les convois de

munitions transportant l'artillerie de montagne et les mitrailleurs.

Il va sans dire que nos camps d'aviation et de défense aérienne n'ont pas été oubliés dans cette revue de l'armée suisse. Le film nous a permis de suivre, sans quitter le plancher des vaches, les aventureuses expéditions des chevaliers de l'air, ainsi que la prompte mise sur pied des escouades alarmées par le survol d'un avion ennemi.

Par où l'on voit combien la mobilisation prolongée aguerrit notre armée, et la rend de jour en jour plus apte à défendre notre sol et nos foyers. Le nombreux public qui avait été invité à ce spectacle instructif s'est mis à applaudir, comme s'il se trouvait en présence d'acteurs vivants, surtout lorsque le général Wille, l'âme de tout cet appareil militaire, a fait son apparition sur la toile animée. P. P.

### La vie économique

#### Moins de coton

L'Agence télégraphique suisse apprend que les gouvernements alliés ont demandé au Conseil fédéral la révision des dispositions du règlement de la S. S. S. pour imiter encore plus l'exportation d'articles de coton chez les empires centraux. Actuellement on licite, à Berne, des négociations sur cette question. On attend, dans la Suisse orientale surtout, avec une grande anxiété, le résultat de ces négociations, celui-ci ayant une importance immense pour l'industrie suisse de la broderie.

#### Zurich manque de pommes de terre

La municipalité de Zurich adresse une nouvelle requête urgente au Département fédéral de l'économie publique, demandant des mesures pour mettre fin à la pénurie des pommes de terre qui éprouve la ville de Zurich.

#### La chaussure nationale

La livraison des chaussures nationales aux magasins de vente a commencé. Les souliers sont remis aux cantons suivant la date des commandes.

La commission fédérale de secours a demandé à la Confédération de consentir un rabais sur ces souliers, en faveur de la population nécessiteuse. Il serait partiellement fait droit à cette demande.

#### Des porcs d'Italie

Depuis quelques jours, il arrive de nouveau en Suisse, par ci par là, quelques porcs gras d'Italie.

#### Moins de chiens !

Au Palais fédéral, on envisage l'idée d'abattre tous les chiens, sauf ceux de race, afin de pouvoir réserver aux porcs les aliments destinés aux chiens.

### PETITE GAZETTE

#### Les hauts talons

L'Académie de médecine, à Paris, a rendu son verdict motivé dans cette question de mode féminine, qu'avait soulevée, voici quelques semaines, MM. Quénu et Ménard. Cet arrêté est ainsi conçu :

« L'Académie, signalant le danger pour les femmes, au point de vue physiologique, de l'emploi des chaussures à hauts talons, proteste contre cette mode absurde, dont la prompte disparition est grandement désirable. »

### FAITS DIVERS

#### ÉTRANGER

##### Un crime atroce

Une centaine de Chinois sont employés comme manœuvres, depuis la guerre, aux usines Berges, à Lancey, dans la vallée du Graisivaudan (Isère).

Lundi, on découvrait, dans le quartier qui leur est affecté, le corps du nommé Li-Sao, âgé de 42 ans, qui servait d'interprète à la petite colonie. Li-Sao avait été étranglé, assommé à coups de bâton, criblé de coups de couteau et avait subi, en outre, une atroce mutilation. Le Parquet de Grenoble a fait procéder à Lar-

### Feuilleton de la LIBERTÉ

## L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIC

IV

Les deux sœurs quittèrent la route, s'engagèrent dans une allée qui donnait accès dans une prairie, longeant la Pique. Là, on mit à terre l'enfant chérie, Mousmé, libérée, manifesta fougueusement son bonheur, bondissant dans l'herbe, se roulant, aboyant, entraînant ses maitresses en ses joyeux chats. Une vraie partie de pensionnaires lâchées !

Mais Geo se laissait séduire par la grâce des campanules, des mauves et des marguerites, émailant les graminées folles, et s'arrêta pour cueillir un bouquet champêtre. Eva, suivant de près la capricieuse Mousmé, distanciant sa sœur et, remontant vers la route, arriva à une barrière. Un troupeau de chèvres, soulevant la poussière autour des légers sabots, passait à cet instant, avec un tintement argentin de sonnettes. Mais voilà que cette ridicule Mousmé, enragée tout à coup contre ces bêtes inconnues, prétendit aider le vieux griffon qui les talonnait, et se frotta, vive comme une anguille, à travers la clôture, pour leur courir sus.

Eva, alarmée, écarta l'obstacle, s'élança sur le chemin à la poursuite de l'impudente. Mous-

mé, sourde à tout appel, se sauva devant les mains maternellement tendues. Les chèvres disparurent au détour. La diabolique petite chienne, excitée, ne consentait pas à se laisser ressaisir et galopait d'un fossé à l'autre. Soudain, un avertissement sinistre éclata, croassement formidable, toux creuse d'un gargantua grappé. Une moto arrivait à une vitesse de quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure, au moins ! Et ce maudit chien qui s'obstinait à gambader sur la chaussée ! Le mastodonte ronflant, emballé, fondroyant, suivait, sourd et aveugle, sa piste implacable. Eva, bouleversée d'horreur, sentit ses veines se vider, son cœur s'arrêter. Un élan instinctif la précipita vers la petite créature en péril.

Trop tard ! Un faible coup de souris prise au piège, un son léger, amorti, mais affreux à entendre ! Puis une secousse terrible, comme un soufflet formidable. La jeune fille tomba à la renverse, avec un cri déchirant.

Geo, attirée à sa moisson dans la prairie, perçut cette clameur de détresse et reconnut la voix de sa sœur. La petite, éperdue, se rua vers la route et resta saisie d'épouvante devant la scène de massacre.

Au milieu du chemin, cette petite bête sanguinolente qu'elle n'osait nommer ; et sur le rebord du fossé, Eva étendue, livide comme une morte, dans le lincoln doré de ses longs cheveux !

Un homme accourant de l'automobile qui stoppa à quelques mètres et se pencha vers la jeune fille. Geo, avec une répulsion indignée, devint l'assassin. Elle se jeta vers la victime, désespérée et sanglotante.

— Ma sœur ! Ma sœur Eva ! Vous l'avez tué !

— Si c'était vrai, ce serait bien de sa faute ! maugré l'abominable chauffeur, bargeux et exaspéré. A-t-on idée de risquer l'écrasement pour un mauvais roquet !

Ce diable, il trompait sa main dans le ruisseau d'eau courante et se aspergeait la figure décolorée que Geo éprouvait d'un quel hagar. Un froissement vint enfin sur le blanc visage. Les longs cils, frisés battirent sur la joue salinée. Les prunelles couleur de porcelaine se montrèrent. Eva projeta sur ceux qui l'enfouaient, un regard vague.

— Ma petite chérie, que tu m'as effrayée ! dit Geo, en lui soulevant la tête de son bras.

Alors la resuscitée aperçut le chauffeur. Brusquement, elle prit conscience des circonstances anormales, de sa position incorrecte, et surtout de l'événement atroce. Ses jambes jaillirent pendant qu'elle essayait de se redresser.

— Comment vous trouvez-vous, Mademoiselle ? demandait l'homme fatat. Et son accent, si maussade tout à l'heure, était si étrangement radouci que Geo, étonnée, envisagea pour la première fois l'écrasur.

« Etait-ce le fils Millefeu-Limart en personne ou son sosie ? Quel qu'il fut, il gardait de l'atelier une certaine émotion, réveillée par un léger tremblement nerveux. »

— Rien de cassé, espérons-le ? reprit le jeune homme avec anxiété. Efforcez-vous de remuer un peu, je vous en prie !

Elle avançait machinalement la main pour aider Eva à reprendre la verticale. La crainte de ce contact galvanisa Mlle Sorvain. Cramponnée à Geo, elle raidit ses membres endoloris par la chute, et réussit à se mettre debout. Mais ses

pieds mal affermis lui refusèrent le service. Elle pâlit et chancela.

Un bras robuste la soutint, qu'elle ne put, cette fois, éviter.

— Appuyez-vous solidement ! Ca ira. Aucun ressort de rompu, à ce que je vois ! Le poignet sensible ? Rien de grave. Tâchez d'aller jusqu'au *Bolida*, (c'est le nom de ma charette). Je vais vous reconduire à votre domicile.

Eva tourna la tête vers les restes grisants au milieu d'une flaque rouge hideuse. Un spasme la suffoqua.

— Mousmé !... Pauvre bijou ! Une telle fin !

— Vous auriez pu y rester, vous, c'est dit pis ! repré senta le jeune homme, avec une rudesse amicale. Vous m'avez causé une satanée frousse ! Vous pouvez vous en vanter !

Il l'enferma vers la limousine. Eva enlaça plus étroitement sa jeune sœur, muette, paralysée. Le valet de chambre, comparé à peine remarqué jusque-là, ouvrit la portière et, d'un air de componction, offrit son secours. Son maître le repoussa et souleva seul l'intéressante jeune personne pour la déposer mollement sur les coussins.

— Allez-vous ! Restez calme !

Et s'adressant à Geo, qui, de plus en plus automatique, s'introduisit dans la voiture :

— A présent, où faut-il vous mener ?

La poêle, interloquée, fut obligée à un effort pour retrouver son propre nom et l'adresse demandée. Le chauffeur répéta le renseignement qu'elle venait de bafouffler.

— M. Servain Villa Rustique, Route de Saint-Mamet. C'est à cent mètres à peine ! Nous y serons instantanément !

Lesle, il remonta sur le siège et reprit le volant. La voiture se lança.

— Geo, aide-moi vite à me recueillir, vite ! supplia Eva, plongeant elle-même ses doigts dans la tiède coulée d'or.

Mais elles n'eurent pas le temps de terminer l'œuvre de reconstruction. On s'immobilisa déjà devant la barrière de bois peinte en vert, et le meurtrier de Mousmé, assis en Bon Samaritain, surgissait dans le cadre de la portière et surprénait l'opération en cours.

— Vous avez raison. Achevez de vous accommoder, car, au premier coup d'œil, on croirait, chez vous, à un accident plus sérieux.

Du trottoir, il surveilla, furtivement, la torsion des longues mèches autour de la gracieuse tête. Eva, au supplice, les mains fermées, abrégea, répéta tant bien que mal son chapeau, et descendit de la voiture en s'accrochant à Geo comme un naufragé à une bouée. Mais elle n'osa refuser le bras qui se présentait. Et ce fut ainsi évaquée qu'elle traversa le jardin, obscurci par le soir et pénétra dans la pièce où la table de famille brillait gaiement, dressée déjà sous la blanche lumière de l'électricité.

(A suivre.)

### Publications nouvelles

Appel des Etudiants serbes aux Universités neutres du monde entier. — « Vias », Société des étudiants serbo-croato-slovene, Genève.

L'Irlande, telle qu'elle est, par deux Irlandais. Art illustrations, Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs, Neuchâtel.

# Dernière Heure

restation de six Chinois, qui ont plus ou moins ayouté avoir participé à cette scène sauvage, à l'occasion du premier jour de l'an chinois. Ils avaient résolu de tuer Li-Sao par vengeance.

## Un nouveau cratère au Vésuve

Le professeur Maddalari, dans une visite au cratère du Vésuve, a relevé que le fond du cratère s'est exhaussé d'environ 12 à 15 mètres en moyenne sur le secteur du nord-ouest au nord-est par l'effet des éruptions qui ont eu lieu depuis le 26 décembre 1917.

Un nouveau cône éruptif s'est formé, atteignant une hauteur d'une quarantaine de mètres. La bouche du nouveau cône est très active et lance à chaque minute des millions de scories incandescentes et de lapilli filiformes. Des laves, parcourant sous terre une bonne partie de la plate-forme du cratère, sortent à l'extrémité nord-ouest où se forme une véritable coupole de lave élevant déjà son sommet à environ 15 mètres sur la zone environnante.

Il y a de nombreuses petites fumerolles très actives. Il n'y a pas de danger pour les communes du Vésuve.

## Corp de grison dans une mine allemande

Un coup de grison s'est produit dans la mine de Concordia, près d'Oberhausen (Prusse rhénane). Il y a 17 morts; en outre, 6 mineurs ont été grièvement blessés et 3 légèrement.

# FRIBOURG

## Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Félix Cardinaux est nommé curé de Remaufens, et M. de chanoine Schenkenberger, président diocésain des Gesellenvereine.

## Audition annuelle du Collège St-Michel

Nos collégiens préparent leur troisième audition de musique religieuse. La cérémonie sera rehaussée par la participation artistique d'un des grands maîtres de l'orgue moderne, Eugène Gigout, professeur au conservatoire de Paris. C'est à M. le professeur Gogniat que Frیبourg et nos étudiants devront l'honneur de cette visite.

## Concert

### pour la nouvelle église de Saint-Pierre

La première répétition réservée aux dames du Chœur mixte a été remarquablement nombreuse, mercredi soir. Tout un élément nouveau y a pris part. C'était encourageant pour tout le monde et l'on a déjà pu se rendre un peu compte de ce que sera le concert.

De toutes les participantes, il n'en est point qui, mercredi soir, n'ait été charmée.

M. le chanoine Weber se charge obligamment de la préparation de l'une ou l'autre des parties.

Si la première répétition des hommes, ce soir, vendredi, témoigne d'un aussi beau mouvement que celle des dames, on peut être assuré d'un remarquable résultat.

## Concert de la Landwehr

On nous prie d'insérer : La musique de Landwehr donnera, mardi prochain, 19 février, à 8 h. 1/2, à la Grenette, un concert, que les circonstances ont empêché de donner plus tôt et auquel quelques artistes de notre ville ont bien voulu assurer leur aimable et bienveillant concours. Le programme, des plus attrayants, paraîtra sous peu.

Par une généreuse initiative, la Landwehr a décidé de consacrer le bénéfice de la soirée au « Dispensaire » de la Maison de la Providence. Nul doute que ce but charitable n'ait, mardi prochain, à la Grenette, outre les amateurs de bonne musique, le nombreux public qui ne se refuse jamais à faire preuve de sympathie et de générosité en faveur de nos œuvres locales de bienfaisance.

La location est ouverte, dès ce jour, au magasin de musique L. Von der Weid, 29, rue de Lausanne.

## Antenne Sarinja

L'Antenne Sarinja, qui a eu son assemblée annuelle lundi soir, a constitué son comité comme suit pour l'année 1918-1919 : Président, M. Bernard Weck, procureur général; vice-président, M. Pierre Gottrau; secrétaire, M. Paul Blanc, licencié en droit.

## Gymnastique

L'Association cantonale des gymnastes fribourgeois aura son assemblée de délégués le dimanche 3 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans la salle du café des Grand-Places, à Frیبourg. Aux tractanda figurent notamment le rapport sur l'assemblée constitutive de l'Union romande des sociétés de gymnastique, la fête de l'Union romande, les concours fédéraux, la journée cantonale de 1918, la journée des pupilles, etc.

## Une mort atroce

On nous écrit : On a trouvé sur la route, près de Chavannes-les-Forts, le corps en partie carbonisé d'un pauvre déséquilibré, A. B., originaire de la localité et âgé de 25 ans. Le malheureux a été vu, environné de flammes, sortant d'un bois, tombant sur le chemin, se relevant, pour retomber ensuite à l'endroit où on l'a découvert.

Le jeune A. B. présentait depuis quelque temps des signes évidents de dérangement cérébral. Il s'était procuré une bouteille de pétrole, puis, s'étant rendu dans une forêt voisine du village, il en avait imbibé ses vêtements et y avait mis le feu.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, au Lycée, répétition pour le concert, pour les témoins et les basses.

## CHRONIQUE MUSICALE

### Concert symphonique

Le 19<sup>ème</sup> concert symphonique donné par l'Orchestre de la ville de Frیبourg a remporté, vendredi soir, le succès le plus vif et le plus mérité. La masse orchestrale nous a paru tout à fait imposante; le podium de la Grenette en contenait à grand-peine les nombreux exécutants. Au milieu d'eux, nous avons remarqué avec joie la présence de professionnels dévoués dont le précieux concours est une garantie de plus de succès. Autre fait réjouissant à constater : beaucoup d'éléments jeunes sont venus se grouper autour de ceux qui, après de longues années déjà, sont les piliers infatigables de notre orchestre et lui assurent sa vitalité.

Qu'il nous soit permis de féliciter chaleureusement ces jeunes gens et ces jeunes filles, qui font leur la cause sacrée de la musique, lui donnant généralement leur temps et leur bonne volonté, s'efforçant de vaincre les difficultés inhérentes à l'étude approfondie des grands maîtres et gardant de ce contact, avec ce que l'art a produit de plus noble et de plus beau, une vision plus haute de la mission artistique qu'ils ont entreprise. Nous attendons beaucoup d'eux, de leur persévérance, de leur désir de faire toujours plus et toujours mieux et les applaudissements du public ont pu leur être un précieux encouragement et une récompense pour le travail déjà accompli. La tâche qu'ils se sont imposée réclame des efforts opiniâtres; mais, dans l'atmosphère créée par leurs dévouements et sous l'habile et entraînée direction d'un maître tel que le professeur Bovet, ils peuvent avoir la certitude de ne pas travailler en vain et de voir leurs efforts couronnés de succès. De ce concert se dégageait une impression de vie, de force, de maîtrise de soi, un souci des nuances et du rythme, une justesse de son tout à fait réjouissants à constater. Des progrès très sensibles ont été réalisés dans tous les domaines, surtout, nous semble-t-il, dans la façon de rendre les nuances et dans leur mise en valeur. Non pas qu'il n'y ait eu, ici ou là, dans les parties plus délicates et difficiles, quelques légères défaillances; les instruments à vent, les cuivres surtout gagnent encore à mettre plus d'exactitude et de sûreté dans leur jeu, bien que fort honorable déjà. Les premiers violons ont droit à toutes nos félicitations : belle sonorité, justesse impeccable, précision dans les attaques; les seconds violons, parmi lesquels figuraient de jeunes recrues, se sont tirés à leur honneur de leur tâche fort difficile; dans des passages en demi-tintes, les violons pourraient, nous semble-t-il, jouer plus en douceur; par contre, les « pianissimo » dans le Menuet de Rameau, et pour l'accompagnement du soliste, dans le Concerto de Handel, furent excellentement rendus.

Les violoncelles et basses ont droit aussi à leur part de vives félicitations, pour la sûreté avec laquelle ils surent rendre leur partie, souvent si ardue.

Que dire du chef d'orchestre, sinon qu'il en est l'âme et qu'il obtient de lui une discipline musicale digne de tous les éloges; il élucide, l'exécute ou l'interprète à son gré. L'orchestre doit rendre à peu près toutes les expressions humaines et le chef d'orchestre sent bien mimer les sentiments contenus dans sa partition; il conjure, il appelle, il modère, il désolante; tel un magicien, d'un geste, il transforme ces formes noires et amettes en un embrasement sonore.

Le programme du 19<sup>ème</sup> concert symphonique était d'une haute tenue artistique : Beethoven, Handel, Rameau, Mozart — quatre noms qui se passent de commentaires et qui sont représentatifs, au plus haut point, de ce que la musique nous a livré de plus noble et de plus beau. La 2<sup>ème</sup> symphonie en ré majeur est une œuvre dont l'exécution représente un travail immense; l'interprétation qui nous en fut donnée était très fouillée; les « tempo » avec leurs différentes variations furent observés et rendus avec soin; quelques-uns d'entre eux, très accéléérés, furent exécutés avec un entraînement, une conviction, qu'il est juste de relever.

Dans le Largo écrit dans le ton de la dominante, en la, le 1<sup>er</sup> motif est exposé par les cordes, puis par la clarinette; les violons disent le 2<sup>ème</sup> motif, sur ce dialogue de double mélancolique; les violoncelles et les seconds violons brodent un thème vif et gai, puis le 1<sup>er</sup> thème reprend. Ce Largo est de la 2<sup>ème</sup> symphonie est une des plus belles inspirations de Beethoven. Dans le Allegro final, les arpegges des basses, puis la rentrée en pianissimo des violons dans le 1<sup>er</sup> motif furent spécialement bien rendus, ainsi que le trille caractéristique qui précède les gammes rapides terminant le finale; cette dernière partie permit à l'orchestre de dépasser jusqu'à la dernière minute.

Dans ce concerto en si b de Handel pour orchestre à cordes et hautbois solo, la Sarabande entre autres, fut rendue avec délicatesse et le soliste, M. Bernhard Dörner-Müller, charma l'auditoire par son excellente qualité de son et sa virtuosité; l'orchestre tissa, autour du soliste, une trame de sonorités légères dont il faut le féliciter; le « finale allegro » fut brossé et ce fut justice. Mais c'est dans l'exquise Suite d'Acanthe et Céphise de Rameau, rendu de façon délicate, que l'orchestre donna toute sa mesure. Le Rigodon et la Gavotte, où il semble que la poésie des pipeaux et des musettes se mêle au bruit des sabots, est une page pleine de savoir et de pittoresque, que l'auditoire goûta pleinement et applaudit avec enthousiasme.

Enfin l'ouverture de l'Enlèvement au Sérail pour grand orchestre, de Mozart, termina, de façon brillante, ce beau concert.

Il nous reste à exprimer toute notre reconnaissance à notre vaillant orchestre, qui, au prix d'un travail persévérant, a pu nous offrir une audition tout à fait remarquable, audition qui permettait de constater les progrès réalisés et l'ardeur que tous mettent à en réaliser encore. Ce concert nous a révélés, une fois de plus, toutes les ressources musicales que nous possédons à Frیبourg et tout le développement dont elles sont susceptibles. A tous, au chef d'orchestre si

compétent et si dévoué, au comité de l'orchestre, aux vaillants exécutants, nous adressons, au nom de tous ceux qui ont la joie de les entendre vendredi soir, nos plus vifs remerciements et nos plus chaleureuses félicitations. Emettons encore le vœu que ce beau concert symphonique soit donné de nouveau, après le carême; le nombreux auditoire qui l'a déjà entendu y retournera avec empressement et ceux qui n'ont pu y assister, vendredi dernier, ne sauraient y manquer cette fois-ci. A. R.

## Bois de chauffage

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

En vue de parer, d'un côté, à la hausse et aux prix élevés du bois de chauffage et, d'autre part, à une certaine rareté du combustible, le Conseil d'Etat du canton de Frیبourg a décidé, sur la proposition de la Direction de l'Intérieur, de prendre un certain nombre de mesures qui seront communiquées prochainement.

En attendant, une enquête a été ordonnée dans tous les ménages afin de connaître la quantité de bois et de tourbe qui sera demandée pour les besoins de la prochaine saison.

Les offices communaux de ravitaillement feront distribuer sous peu les formulaires d'enquête. Ceux-ci devront être retournés pour le 1<sup>er</sup> mars à l'autorité communale qui les a délivrés.

## Notre ravitaillement en maïs

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement, Bureau des céréales :

Nous apprenons du Commissariat central des guerres, à Berne, que la situation concernant l'importation du maïs est tout à fait compromise. Il n'est plus possible de se procurer les vapeurs nécessaires au transport, et, de ce fait, de nouveaux achats ne doivent plus être attendus, durant un temps indéterminé.

Comme nos réserves en céréales panifiables diminuent pour les mêmes causes d'une façon inquiétante, nous devons réserver ce que nous possédons actuellement encore en maïs pour allonger nos provisions de froment. Dans ces conditions et pour une longue période de temps, le maïs ne pourra plus être délivré. En regard à ce qui précède et considérant les réserves qui pourraient encore se trouver dans le pays, il est recommandé d'observer la plus grande économie et de restreindre les attributions aux gens seuls pour qui le maïs est nécessaire.

La mouture du maïs doit naturellement rendre la quantité de farine maximale (au minimum 90 %) ; en outre, il ne pourra plus être question d'employer cet article pour la nourriture du bétail.

Dès ce jour, le maïs devra donc être utilisé avant tout pour le ravitaillement en pain. Pour ce motif, les autorités fédérales envisagent, pour un avenir prochain, la nécessité de distribuer cet article sur la base du rationnement du pain.

## Un fumeur

On nous écrit : Quatre bons vieux, attirés à l'occasion de carnaval à la pinte d'Arconciel, se sont amusés à faire la statistique des pipes de tabac fumées pendant leur vie. Le record appartient à Uddrich Ruffieux, qui estime avoir fumé 328,500 pipes jusqu'à ce jour. Utile de dire que, au moment où j'écris ces lignes, l'énragé fumeur est en train de bourrer sa 328,501<sup>ème</sup> pipe.

## A nos abonnés

Un accident de machine a interrompu le tirage du présent numéro. Une partie de nos abonnés n'auront pu recevoir la Liberté de ce jour qu'avec un retard.

## Etat civil de la ville de Frیبourg

### Naisances

7 février. — Grünig, Robert, fils de Jean, tailleur, de Bürgistein (Berne), et d'Ida, née Lehmann, rue du Progrès, 8.

Leibzig, André, fils de Paul, négociant, d'Estavayer-le-Lac, et de Joséphine, née Rieben, Route neuve, 165.

### Décès

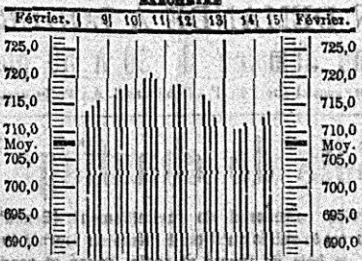
9 février. — Comus, Max, fils de Louis, et d'Éugénie, née Alderson, de Cheyres et Vuarrens, 9 ans, Beau regard, 38.

Püller, Louis, fils de Joseph et de Marie, née Cattilaz, de Dirlaret, 14 ans, Neuveville, 73.

10 février. — Voolanthen, Catherine, fille de Christophe et de Marie, née Bertschy, de Chevrières, tessiveuse à Bonrugnon, 79 ans.

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 15 février



THERMOMÈTRE	
Février.	15
7 h. m.	-1
11 h. m.	-3
7 h. s.	8

**STIMULANT**  
Aperitif au Vin et Quinquina

**Kefol** NEURALGIE MIGRAINE  
BOITE 150  
TOUTES PHARMACIES

## Le Pape et le congrès de la paix

Rome, 15 février.

À la séance de la Chambre d'avant-hier, le député nationaliste de Turin, M. Bevilone, a donné connaissance du texte de la convention de Londres, qui n'avait jamais été publiée en Italie et dont le fameux article 15 dit ceci : « La France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à appuyer l'Italie, dans le cas où elle ne permettrait pas que des représentants du Saint-Siège exercent une action diplomatique pour la conclusion de la paix et pour le règlement des questions connexes à la guerre. »

Le Corriere d'Italia dit : « Quoi qu'il en soit, le fait est qu'il existe, entre le texte de la convention publiée par les maximalistes russes, celui qui a été lu à la Chambre italienne et la réponse de la Consulta à M. Longinotti, une contradiction absolue. Le texte de la convention est-il authentique ou apocryphe, en tout ou en partie ? Nous espérons que M. Sannino, sans manquer à la réserve imposée par les usages diplomatiques, trouvera l'occasion de donner à ce sujet une réponse à la Chambre et au pays. »

Londres, 15 février.

(Reuter.) — A la Chambre des communes, au cours des débats sur la réponse au discours du trône, M. Mac-Kean, Irlandais indépendant, a critiqué le gouvernement, pour n'avoir pas répondu en détail à la note pontificale relative à la paix. Il estime que c'est manquer de respect au Pape, et que cela est dû à l'existence d'un traité secret avec l'Italie, traité dont les conditions ont été publiées à Pétersbourg.

Lord Robert Cecil, répondant, dément catégoriquement qu'il y ait eu un manque de respect envers le Pape, ou qu'il y ait eu une intention quelconque de manquer de respect, dans l'acte du gouvernement, qui s'est contenté d'accuser réception de la note pontificale. Il dément également que des considérations à propos du traité avec l'Italie soient entrées pour quoi que ce soit dans la décision de ne pas envoyer une réponse détaillée. Cette décision s'est basée sur l'opinion qu'on ne pouvait rien ajouter d'utile à la réponse de M. Wilson.

Lord Robert Cecil rend chaleureusement hommage à l'aide donnée par le Pape, dans différentes affaires de guerre. Lord Cecil déclare qu'un article du traité stipulait seulement que, si l'Italie faisait objection à ce que le Pape envoyât un représentant au congrès de la paix, l'Angleterre appuierait cette objection. Tout se bornait à cela. Il n'y avait rien d'autre dans le traité, et cela équivalait à « rien », parce que la conférence de la paix se tiendra entre belligérants, et que ceux-là seuls auront le droit d'y participer.

## La démobilisation russe

Berlin, 15 février.

(Wolff.) — Le commandant en chef russe du front ouest et sud-ouest a lancé, par radiogramme daté du 11 février, l'ordre suivant :

1. La démobilisation de l'armée doit avancer rapidement. Le calme et l'ordre le plus parfaits doivent être observés.
2. Des organes spéciaux, ayant à leur tête des comités et des conseils, doivent être créés, pour l'exécution de la démobilisation, auprès des unités. On doit employer, dans une large mesure, la main-d'œuvre rétribuée.
3. On doit procéder parallèlement à la démobilisation et à l'organisation de l'armée rouge.
4. Les comités, conseils et organes d'administration des troupes doivent rester à leur poste ployer toutes ses richesses.

Stockholm, 15 février.

(Havas.) — Le gouvernement maximaliste a lancé la proclamation suivante, pour expliquer les raisons qui l'ont déterminé à ordonner la démobilisation de l'armée :

« La Russie déclare terminer la guerre avec les peuples allemand, autrichien, bulgare et turc. Les dés sont jetés ! Les junkers et les capitalistes des puissances centrales ne veulent pas conclure de paix avec les prolétaires. »

« A la reprise des négociations, qui avaient été interrompues pendant trois jours, sur le désir de von Kuhlmann, on a pu se rendre compte, avec une certitude absolue, que l'impérialisme des puissances centrales ne veut à aucun prix relâcher les peuples qu'il a torturés. La révolution russe, qui a inscrit sur ses drapeaux, entre autres principes, celui du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, ne peut pas signer une paix qui est une négation injurieuse de ce droit. »

« Or les impérialistes des puissances centrales demandent la signature d'une paix immédiate, qui leur livre complètement les peuples en question. C'était là une provocation à la révolution russe, un coup porté en plein visage du prolétariat du monde entier. »

« La délégation russe de Brest-Litovsk a accepté le défi. Elle ne peut ni ne veut se courber devant l'impérialisme, et, au nom de la révolution russe et du prolétariat du monde entier, elle a répondu le 10 février, à Brest-Litovsk, en conséquence, aux impérialistes. »

## L'armée rouge

Pétersbourg, 15 février.

(Wolff.) — La Pravda salue l'armée rouge comme la vraie armée du triomphe de la révolution mondiale socialiste. Les soviets locaux sont chargés de l'organisation de l'armée rouge.

## Prisonniers allemands

Berlin, 15 février.

(Wolff.) — Le gouvernement russe avait l'intention d'envoyer immédiatement à un camp du gouvernement d'Orenbourg, tous les prisonniers allemands se trouvant à Pétersbourg, sauf les invalides. Cette mesure, étant donnée la désorganisation générale, n'aurait pu se faire qu'avec des dangers extrêmement grands. La commission allemande à Pétersbourg a élevé la protestation la plus vive contre le transport des prisonniers.

## L'Ukraine et l'Autriche-Hongrie

Vienne, 15 février.

(B. C. Y.) — Conformément au traité conclu avec l'Ukraine, les troupes austro-hongroises sont entrées hier à Brody. La dernière ville importante de la Galicie orientale fait ainsi retour à l'Autriche-Hongrie.

## La Roumanie va négocier

Berlin, 15 février.

(Wolff.) — Les journaux d'hier soir, jeudi, disent qu'ils n'ont pas encore de communication officielle sur les pourparlers avec la Roumanie; mais il est probable que les négociateurs roumains, qui doivent entrer prochainement en pourparlers sur la prolongation de l'armistice, sont arrivés aujourd'hui au lieu du rendez-vous.

## A la Chambre des communes

Londres, 15 février.

(Reuter.) — A la Chambre des communes, un député demande si des mesures quelconques ont été prises en vue de répondre à l'appel de la Croix-Rouge, demandant que les gaz empoisonnés cessent d'être employés dans cette guerre, et si le gouvernement est disposé à conclure un accord à ce sujet, avec d'autres Etats belligérants.

Lord Cecil, sous-secrétaire aux affaires étrangères, répond : « Je n'ai pas encore reçu l'appel de la Croix-Rouge. Le gouvernement britannique se propose de consulter ses alliés, en vue d'une action conjointe qui pourrait être entreprise à ce sujet. Je ne peux pas faire de déclaration en ce moment. »

Londres, 15 février.

(Reuter.) — M. Bonar Law, parlant à la Chambre des communes, dit : « Jusqu'à la fin de la semaine passée, les demandes en bons nationaux de guerre accusaient un total d'environ 852 millions de livres sterling. J'ai adopté le système d'emprunt, et j'ai maintenant tout espoir que ce système sera couronné de succès. »

## Les internements en Italie

Milan, 15 février.

Les journaux annoncent que les opérations d'internement des ressortissants des Etats ennemis se poursuivent régulièrement. Ainsi, à Florence, on a interné 600 étrangers; la plupart Allemands.

## Le parti italien de la défense nationale

Rome, 15 février.

La Fédération parlementaire de la défense nationale, réunie avant-hier soir, avec une participation de 180 membres, députés et sénateurs, a voté un ordre du jour de confiance en faveur du gouvernement. Elle a décidé qu'un grand congrès aurait lieu à Florence, du 23 au 25 de ce mois, et un autre, un peu plus tard, à Naples.

## La mort chrétienne d'un publiciste

Milan, 15 février.

Le Secolo, ayant voulu contester la mort chrétienne du pacifiste Théodore Moneta, son ancien directeur, les deux fils de ce dernier, MM. les docteurs Louis et Emile Moneta, affirment, dans une déclaration publiée par l'Italia, que les funérailles religieuses ont été expressément voulues par leur père lui-même. Il avait manifesté cette intention, il y a quelques années déjà, et il a reçu les secours religieux en présence de tous les membres de sa famille et même d'étrangers.

## Les documents du « Petit Parisien » sont faux, dit le « Vorwärts »

Berlin, 15 février.

(Wolff.) — Le Petit Parisien a publié une série de prétendus documents inédits, tendant à prouver que les bolcheviks ont reçu des subsides de milieux allemands, soit-disant de milieux socialistes. Les noms cités sont ceux de Scheidemann, Parvus, Olberg, etc.

Le Vorwärts écrit, à propos de ces prétendues révélations : « Les camarades Scheidemann et Parvus nous ont déclaré que ces documents sont absolument faux. En outre, nous pouvons témoigner qu'il n'y a pas de correspondant du Vorwärts du nom de Olberg, et que le camarade Olberg n'a jamais reçu ni exécuté une mission telle que celle qui est indiquée dans le télégramme inventé. Enfin, on sait que le gouvernement est, depuis longtemps, assez mécontent des bolcheviks. Si ces derniers avaient reçu de l'argent du gouvernement allemand, ils se seraient montrés à Brest-Litovsk un peu moins récalcitrants. »

## SUISSE

### † M. l'abbé Koller

Muri (Argovie), 14 février.

B. — On annonce la mort, à Locarno, où il faisait une cure, de M. l'abbé Joseph Koller, curé de Muri depuis dix-huit ans. M. l'abbé Koller présida la Société des Etudiants suisses en 1895-1896. C'était l'un des membres les plus influents du clergé argovien. Il n'avait que 46 ans.

## Une fête qui finit mal

Zurich, 15 février.

La Zürcher Post raconte la mésaventure suivante arrivée à un commerçant originaire de Cologne, et résidant à Montreux, d'où il était venu à Zurich dans la journée de mercredi : « Après avoir passé la soirée dans une buvette espagnole, en joyeuse compagnie, et goûté copieusement aux crûs d'Andalousie, le commerçant, qui s'était vanté d'avoir son portefeuille bien garni, allait rentrer, quand un nommé Henri Bühler, inconnu, se lança subitement sur le commerçant, lui arracha son portefeuille et disparut dans l'obscurité, poursuivi en vain par la victime. »

Le portefeuille contenait dix billets de mille et neuf de 100 marks allemands et 2000 francs en billets suisses. Les recherches de police pour découvrir le voleur n'ont pas encore abouti.

# Fabrique de Draps Wangen S. A.

accepte des effets de laine et fournit des étoffes pour habillements directement aux particuliers. — Demander les échantillons.

## Transports funèbres

A destination de tous pays

### A. MURITH

Fribourg

Magasin | Rue de l'Université  
1 bureau | et Rue de Lévis

TELEPHONE 369.

Courants nouveaux. — Articles funéraires  
Cierges, etc.

## Une PERSONNE

d'un certain âge, de confiance, demande place pour faire un petit ménage en ville ou à la campagne. 938  
Offre sous P 218 F à Publicitas S. A., Fribourg.

## ON DEMANDE

une fille de cuisine

S'adresser : hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.

## Appareils photographiques

névés et d'occasion  
Grand choix  
CATALOGUE GRATUIT  
A. SCHNELL  
8, Pl. St-François, Lausanne

## A LOUER

dans villa appartement de 3 chambres, cuisine, mansarde, cave, buanderie, galetas, eau, gaz, électricité, ainsi que jardin. S'adresser chez J. Bodevin, Fribourg. 934

## MAISON

On demande à louer ou acheter petite maison confortable avec jardin. Offres écrites sous chiffres P 915 F à Publicitas S. A., Fribourg. 929

## Perdu

un manchon en skungs noir samedi, 9 février, à la Grand'Rue. Prière de le rapporter contre récompense, Grand'Rue, 6, au bureau. 931

## SCIERIE

A vendre ou à louer, à deux minutes d'une gare (canton de Fribourg) une scierie ayant multiple et cadre, force hydraulique et électrique. Bel emplacement. Au besoin, on y joindrait quelques poses de terrain. Affaires très avantageuses. S'adresser par écrit sous C 20980 L Publicitas S. A., Lausanne.

## Carottes de table

jaunes et rouges, choux-raves, choux, bettes rouges et salade, haricots pour la soupe, pois, etc., sont demandés. 920  
Indiquer quantité et prix à Epicrerie Maillefer, à La Tine.

## Docteur R. COQUOZ

ancien assistant du Dr Clément

## A MORAT

depuis le 12 février  
Consultations : de 9 h. à 11 h. matin  
TELEPHONE N° 42

## Café du Funiculaire, Fribourg

Le sousigné a l'avantage d'informer la clientèle et le public en général qu'il a repris, à partir de ce jour, le

## Café du FUNICULAIRE

Il espère par une consommation de 1<sup>er</sup> choix, mériter toute la confiance qu'il sollicite.  
Maurice AUBONNEY.

# Banque Internationale de Commerce de Péetrograd

SUCCURSALE DE GENÈVE

6, Boulevard du Théâtre, 6

CAPITAL ET RÉSERVES : 120 MILLIONS DE ROUBLES

REÇOIT DES DÉPÔTS  
en Comptes ROUBLES  
en Comptes FRANCS français  
en Comptes FRANCS suisses  
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

## On demande un JEUNE HOMME

de 16 à 17 ans, catholique, pour aider aux travaux de la campagne. 908  
Occasion d'apprendre l'allemand.  
Alois Henzly, Wallenbuch.

On demande, pour une dame seule, une

## FILLE

honnête et soigneuse, sachant faire la cuisine et un peu coudre. S'adresser sous chiffre P 862 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande à placer, dans une bonne famille

## une jeune fille

de 18 ans, robuste, au courant des travaux de ménage et initiée aux travaux de cuisine. Ecrire sous 1002 à Publicitas S. A., Sion.

## ON DEMANDE

à Balle, pour tout de suite une bonne domestique

connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Forts gages à convenir, suivant les capacités. Installe de sa présence, sans de bonnes références. S'adr. sous P 322 B à Publicitas S. A., Bulle.

## Jeune homme

de 28 ans, demande place dans commerce ou industrie comme employé intéressé ou associé. 849

Adresser offres sous P 815 F à Publicitas S. A., Fribourg.

## AIGUISEUR

est demandé chez BODEVIN, Fribourg

## A louer

à l'avenue de Pérolles, APPARTEMENT de 6 chambres et dépendances, confort moderne. Entrée immédiate ou au 25 juillet prochain. S'adresser à RYSER & THALMANN, N° 2, rue de Romont. 800

## Faucheuses

Faneuses.  
Râteaux à cheval.  
Râteaux à main.  
Peignes à regain.  
Fourches américaines.  
Faux de Ballaigues.  
Pierres à faux.  
Pièces de rechange pour toutes les machines.

## E. WASSMER

Fribourg

## AVIS

aux Maîtres menuisiers et charpentiers DU CANTON DE FRIBOURG

La Fédération romande des Maîtres menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs exige, pour recevoir à l'avenir des travaux de baraquements et autres, que l'on soit membre de l'Association cantonale fribourgeoise. Pour le comité : F. AUDERGON.

## VILLE DE FRIBOURG

Les familles habitant la commune de Fribourg, non concourent d'œuvre honorifiques et désireuses de l'être pour leur usage de la culture maraîchère sont priées de s'inscrire jusqu'au 25 février, au bureau N° 7 de la Maison de Ville, 1<sup>er</sup> étage, qui cherchera à les satisfaire dans la mesure du possible. 936

L'administration soussignée vendra aux enchères, mardi 19 février, à 10 h. du matin, au Dépôt de remotes, à Berne

## un certain nombre de chevaux réformés de cavalerie et 3 poulains mulets de 2 ans

Les prix se paient comptant. P 1201 Y 941  
Dépôt de remotes de cavalerie, Berne.

## PROFITEZ du stock avantageux en

Bottines, croûte cirée sdr e 27/29 à Fr. 13.90  
Bottines, croûte cirée série 30/35 à Fr. 15.90  
Souliers, croûte cirée série 36/41 à Fr. 18.50  
Souliers militaires, ferrés série 36/39 à Fr. 22.50  
Souliers militaires, ferrés série 40/47 à Fr. 27.—

Envois contre remboursement. — Facilités d'échange.

## ULYSSE CAMPICHRÉ

Tunnel, 4, LAUSANNE

## J. DAGUET-PAULY

Route des Alpes, FRIBOURG  
Ferblanterie - Appareillage  
- Installations sanitaires -  
Un bon apprenti est demandé. 870

## Vente de bétail et chédail

Le soussigné vendra, en mise publique, devant son domicile, à la Longeraye, près Villaz-Saint-Pierre, le mardi 19 février, à 11 h. : 6 vaches portantes ou vèlées, 8 génisses dont 4 portantes, 1 taurreillon; chédail : 2 charrs à pont avec cadre, 1 caisse à purin, 1 fanchoue Cormick, 1 fanchoue Osborne, 1 charrou Brabant, 4 herbes dont une à prairie, 2 colliers de chevaux, 3 de vaques, une paire de ridelles, 4 boilles à lait, une meule à aiguiser à pédale, une cuve à lessive. H 834 F 867-204

L'exposant : Henri Coehard.

## ON DEMANDE A LOUER

un bon domaine de 30 à 50 poses  
S'adresser sous chiffre P 822 F à Publicitas S. A., Fribourg.

## Bois de chauffage

Le service communal de ravitaillement (Grand'Rue, N° 4) informe le public qu'il est à même de fournir toutes quantités de bois de foyard et sapin, coupé et rendu à domicile, ainsi que des fagots, à des prix très raisonnables.

DIRECTION de la POLICE LOCALE.

## M<sup>lle</sup> Julie Reymond-Pessey, sous Longirod, par Begnins (Vaud) demande un GARÇON

de 14 à 15 ans, à partir du mois d'avril pour aider aux travaux de la campagne. Bons soins. 926

## Bonne place est offerte à JEUNE FILLE

intelligente et d'entière confiance dans petit ménage. Ecrire tout de suite sous P 896 F à Publicitas S. A., Fribourg. 925

## On demande pour le 1<sup>er</sup> mars personne de toute moralité pour poste de

## CAISSIÈRE

Ecrire avec certificats sous chiffres P 41698 V au Bureau de la Feuille d'Avis, Vevey.

## Représentant exclusif

sérieux, introduit et travaille est demandé pour le canton de Fribourg, article de première nécessité. Faire offres sérieuses, écrites sous O 10482 L Publicitas S. A., Lausanne. 917  
Pas de timbres pour la réponse.

## Un agriculteur catholique demande

## JEUNE HOMME

robuste, émancipé des écoles, pour aider aux travaux agricoles. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre l'allemand. Gages selon entente. S'adresser à Simon Pfleger, agriculteur, à Derendingen, canton de Soleure.

## ON DEMANDE UNE FILLE

pour tout faire et aider au café. Offres sous P 931 F à Publicitas S. A., Fribourg.

## Leçons et répétitions de latin, grec, français et histoire

TITRES ET RÉFÉRENCES  
Ecrire sous P 910 F à Publicitas S. A., Fribourg.

## Jeune homme demandé des leçons

## d'anglais

Adresser offres sous D. W., poste restante, avec indication du prix. P 930 F 939

## A LOUER

dans une gare C. F. F. grands bâtiments avec vastes locaux. Bel emplacement. Force hydraulique et électrique. Peut servir à toute industrie. S'adresser par écrit sous D 20981 L à Publicitas S. A., Lausanne. 919

## ON TROUVERA

## Viande fraîche de cheval

1<sup>re</sup> qualité  
à la Boucherie chevaline L. Hess, ruelle des Augustins, Fribourg.

# Banque Hypothécaire Suisse

A SOLEURE

## Assemblée générale

Messieurs les Actionnaires de la Banque Hypothécaire Suisse, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu samedi, 23 février 1918, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de la Couronne, à Soleure.

## ORDRE DU JOUR :

- I. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'année 1917.
- II. Rapport des Contrôleurs.
- III. Décisions concernant :
  - a) Approbation du rapport et des comptes pour l'année 1917 ;
  - b) Décharge à donner au Conseil d'Administration ;
  - c) Fixation du dividende et approbation des propositions concernant l'emploi du solde du Compte de Profits et Pertes.
- IV. Nomination de trois membres du Conseil d'Administration.

Pour obtenir le droit de vote, les actionnaires auront à faire le dépôt de leurs actions au plus tard trois jours avant celui fixé pour l'assemblée générale

à la Caisse de la Banque, à Soleure, ou chez Messieurs Weck, Eby & Co, Banquiers à Fribourg. Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes, ainsi que le rapport des Contrôleurs, seront déposés 3 jours avant l'assemblée générale dans les Bureaux de la Banque, où les Actionnaires peuvent en prendre connaissance. 642  
Soleure, le 26 janvier.

Au nom du Conseil d'Administration de la Banque Hypothécaire Suisse.

Le Président : A. BULLY-GLATZ.

## VIENT DE PARAÎTRE

chez ORELL FUSSLI, éditeurs, Zurich

## La guerre mondiale et les Suisses

par S. Zurlinden  
Prix : Fr. 3.—  
En vente dans toutes les librairies

## ON ACHÈTE

continuellement, dès maintenant

## de grandes quantités de tourbe séchée

pour la prochaine saison. — Offres sous chiffre P 200 Z à Publicitas S. A., Zurich. 560

## Assurances transport avec Risques de Guerre LA MARINE

— Fondée à Londres en 1836 —  
est la seule compagnie anglaise d'assurances transport concessionnaire en Suisse où elle opère depuis 1883, et elle est aussi la PLUS PUISSANTE.

Exportateurs, Importateurs, Négociants, Banquiers qui traitent avec la Grande Bretagne et les Colonies anglaises, France et les Colonies françaises, le Japon, l'Amérique, etc., confiez l'assurance de vos transports à

## LA MARINE

si vous voulez bénéficier des primes les plus avantageuses et avoir des règlements de sinistres sûrs et prompts dans les circonstances actuelles.

Assurance de tous chargements sur vapeurs. Couverture des risques ordinaires et de guerre, ensemble ou séparément. Assurance des envois de valeurs. Assurance des risques de séjour sur les quais, dans les docks et entrepôts publics et privés. Polices spéciales et polices abonnement.

Sur demande, les certificats d'assurance sont délivrés gratuitement et le paiement des sinistres peut être effectué aux lieux de destination, par les agents de la Cie dans le monde entier.

Adresser les demandes à M. Em. Gafner, assureur maritime Direction particulière de la Marine pour Vaud, Genève, Fribourg, Valais et Berne, 2, avenue Tissot, à Lausanne, téléphone N° 36.63 ou aux agents à Genève : MM. E. Desarzens et Albert, rue du Rhône, 3, téléphone 54, à Berne M. Arnold Herzog, Zeislocken, 5, Téléphone 29.70.

## Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, lundi 18 février, dès 10 heures du matin, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Fargy-le-Grand : 9 têtes de bétail, savoir : un jument de 11 ans, de piquet pour étapes, 5 jeunes vaches de 1 à 3 veaux, portantes ou fraîches vèlées, 4 taches noires et une tache rouge, 3 génisses de 1 an, dont 2 noires et une rouge ; le tout franc de manteau et de première qualité.

Chédail : 2 charrs à cheval, un char de commerce, une voiture à essieu patentié, une fanchoue en bon état, une charrue Brabant, système Verbe, une herse à cheval, un hache-paille, un traineau à cheval, caisse à gravier, 3 colliers de chevaux, 1 de voiture, 3 colliers de vaches et autres instruments aratoires.

La première passe de bétail à 10 heures et la 2<sup>me</sup> à 11 heures. Paiement au comptant. 860 201

L'exposant : Jacques BOILEAU, à Fargy-le-Grand.

# La Salsepareille Model

est un Dépuratif & Laxatif qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 4 fr. 20 ; 1/4 de bouteille, 6 fr. La bouteille pour la cure complète, 9 fr. 60. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madlenen-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra gracieusement des prix et des échantillons de la véritable Salsepareille Model.